

Déclaration sur le libre accès et le Programme d'auteurs pour l'édition savante

Au sujet du Programme d'auteurs pour l'édition savante (PAES)

- Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) finance le Programme d'auteurs pour l'édition savante (PAES), qui est géré par la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH).
- Le mandat du PAES est d'« appuyer la publication de livres d'une grande érudition en sciences humaines qui apportent une contribution importante au savoir.»
- Le PAES appuie 180 titres par année au moyen d'une bourse de 8000 \$ par titre qui sert à défrayer les coûts de production.
- L'enveloppe budgétaire du programme est la même depuis 2006.

Proposition de mandat libre accès visant le PAES

- En juin 2019, la FCSH a informé l'APUC que le CRSH avait demandé un plan visant le virage au libre accès du PAES. Celui-ci devait être déposé en octobre 2019 afin de pas compromettre le financement de la Fédération. Aucuns détails concernant la politique n'ont été partagés, à l'exception du fait que le plan devait être ambitieux. À la suite de discussions, cette échéance a été reportée à avril 2020.
- Par la suite, le CRSH a confirmé auprès de l'APUC que son objectif était *le libre accès immédiat (sans embargo) pour l'ensemble des titres financés par le PAES, sans augmentation de l'enveloppe budgétaire.*

Incidence pour l'édition savante au Canada

- **Les pertes de revenus projetées découlant de la mise en libre accès des livres soutenus par le PAES menacent l'existence même des presses**, y compris les presses de taille moyenne et de grande taille. Un mandat de libre accès aura un effet de ricochet sur les autres sources de financement des éditeurs canadiens, plus particulièrement celles qui lient les résultats de ventes et de marketing aux niveaux de financement.
- Le modèle d'affaires hybride des presses universitaires répartit les coûts entre le secteur sans but lucratif et le marché. **Avec un mandat proposé de libre accès, on assisterait à une érosion de la viabilité du marché**, ce qui viendrait déstabiliser cet équilibre.
- Un sondage des membres de l'APUC, y compris des presses qui publient en libre accès, indique qu'**un mandat libre accès au PAES sans embargo ou sans augmentation de la subvention donnerait lieu à des pertes projetées de 60 % des recettes de ventes des titres publiés en libre accès; les pertes totales des membres de l'ACUP se situeraient donc entre 3,3 millions de dollars et 4,6 millions de dollars par année.** Il s'agit là du scénario le plus optimiste.
- **Les initiatives étrangères semblent démontrer que l'approche imposée par le CRSH est foncièrement erronée** et met en péril l'édition de monographies scientifiques :
 - Le Groupe de travail Universities UK sur les monographies et le libre accès doute que « le libre accès immédiat pour toutes les monographies soit praticable. Plutôt, il faudrait plutôt envisager une politique fondée sur une approche multi-modèle qui propose différentes voies à la conformité aux politiques (y compris une voie qui offre une période de délai acceptable¹. »

Incidences sur la recherche au Canada

- **Une incidence négative et immédiate sur les jeunes chercheurs et auteurs.** Les presses de l'APUC ne pourront plus prendre le risque financier de publier le même nombre de chercheurs n'ayant pas publié auparavant, et n'auront plus les ressources nécessaires pour soutenir le travail de développement éditorial pour ces mêmes chercheurs. Ces auteurs auront du mal à se faire publier dans des presses étrangères en raison du marché relativement petit pour le contenu canadien. Cela aura une incidence sur les carrières des chercheurs – y compris sur l'embauche, la permanence et l'avancement.

¹ <https://re.ukri.org/news-events-publications/news/publication-of-universities-uk-open-access-monograph-report/>

- **Une incidence négative et immédiate sur les auteurs autochtones et autres chercheurs appartenant à des minorités.** L'APUC est préoccupée, notamment, par le manque de consultation avec les chercheurs autochtones, puisque plusieurs d'entre eux se sont opposés auprès de nos membres à un mandat de libre accès, qui perpétuerait l'approche coloniale du droit au contrôle et à la distribution du savoir autochtone.
- **Une incidence négative et immédiate sur la disponibilité à des œuvres évaluées par des comités de pairs dans des domaines émergents,** comme les membres de l'APUC ne pourraient plus se permettre de publier des livres dans des domaines qui ne sont pas encore des valeurs financières sûres. Une des raisons d'être des presses universitaires serait ainsi fondamentalement compromise.
- **Une réduction instantanée du nombre de publications canadiennes sur des sujets canadiens** en sciences humaines.
- Ces incidences auront un impact négatif sur la diffusion de la recherche canadienne dans la mesure où elles réduiront l'accès pour tous les chercheurs en sciences humaines à des débouchés de publication professionnelle de leurs monographies, notamment en ce qui concerne les sujets canadiens. La politique irait à l'encontre de l'objectif précisé au plan stratégique du CRSH, qui est d'établir des liens entre la recherche en sciences humaines et les Canadiennes et les Canadiens.
- Cette directive va également à l'encontre de la **politique des trois organismes sur le libre accès des publications**², qui reconnaît la complexité de l'écosystème d'édition de monographies scientifiques en sciences humaines.

Incidences pour les universités

- Les universités verront les coûts liés au soutien à la publication des recherches de leurs professeurs augmenter. Ces coûts peuvent inclure, entre autres frais :
 - **Une dépendance accrue au soutien des établissements post-secondaires** auxquels sont associés les auteurs, afin d'assurer la viabilité des presses universitaires. En raison de contraintes budgétaires, la plupart des universités n'ont pas les fonds nécessaires pour assurer un soutien supplémentaire aux presses – certaines universités peinent à assurer les niveaux actuels.
 - Des frais potentiels de publication ou autres subventions, qui seraient transférés par les chercheurs à leur université, pour publier avec des presses commerciales qui offrent une option de publication en libre accès. **Ces frais peuvent aller de 2700 dollars US pour un chapitre à 17 000 dollars US pour une monographie**³.
 - Advenant la fermeture des presses universitaires, il faudrait prévoir **une augmentation des frais administratifs pour les cabinets de la recherche, les bibliothèques et autres départements**, pour reproduire la suite de services de soutien professionnel à l'appui de l'édition savante auparavant fournis par les presses universitaires.

Réponse de l'APUC

« Les monographies sont des œuvres complexes, longitudinales, qui représentent des années d'activité scientifique; elles sont particulièrement importantes en ce qui a trait à la communication de l'excellence de la recherche dans les arts, les humanités et les sciences sociales. Toute politique de libre accès devrait soutenir, et non compromettre, l'excellence en recherche. »

Roger Kain, professeur en humanités, School of Advanced Study, Groupe de travail Universities UK sur les monographies et le libre accès

L'APUC n'est pas opposée, en principe, au libre accès, mais est très préoccupée par le manque de viabilité financière qu'il représente pour l'édition savante canadienne, ainsi que par le processus de prise de décision qui n'est pas fondé sur des données probantes.

² Les trois organismes font référence aux Instituts de recherche en santé du Canada; au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG); et le CRSH.

³ Voir, à titre d'exemple : <https://www.palgrave.com/gp/rights-permissions/open/fa>

Demande de soutien de l'APUC

L'APUC demande que le CRSH n'adopte le libre accès que s'il accompagne ce changement de politique au PAES d'une enveloppe budgétaire adéquate. Les modèles financiers adéquats seraient les suivants :

- **Une augmentation du PAES de 18 000 dollars par titre, totalisant 26 000 dollars par titre.** Voilà qui s'apparente aux données de l'étude ITHAKA sur les coûts de publication (étude en dollars US)⁴. **OU**
- **Une augmentation du PAES de 9 500 dollars par titre, totalisant 17 500 dollars par titre, conditionnelle à un embargo du volet libre accès** pendant les deux premières années suivant la publication du titre.
- La mise en œuvre de la politique ne se ferait **pas avant le Printemps 2022**, afin de permettre aux presses de s'adapter à ces nouvelles mesures.

L'APUC exige la consultation de TOUTES les parties prenantes, et la prise en compte de TOUS les impacts dans le cadre de changements de politique aussi importants. Cela comprend forcément les incidences financières pour les presses universitaires canadiennes – sans ressources adéquates, la viabilité d'une infrastructure fondamentale pour la communication savante canadienne sera compromise sans raison.

Dernière modification : 15 octobre 2019

⁴ <https://sr.ithaka.org/publications/the-costs-of-publishing-monographs/>